

MAIRIE DE ST LEGER LE PETIT

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2022

Etaient présents : Mme GARNAUD Aurélie, Maire, Mme ROY Simone, M. AMIOT Jean-Christophe, M. LABOUREAU Sylvain, Mme MOUDURIER Josiane, M. ROLLIN William, Mr FEUILLOLEY Benjamin, Mr KAHOUADJI Jessy, M. CHAUSSEC Jean-Jacques, M. DELAGE Alain

Absent : M. BECHEREAU Olivier

Secrétaire de séance : M. ROLLIN William

Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 20 décembre 2021

1. Nomination d'un délégué pour le comité de pilotage du second pont sur la Loire

Le Conseil Municipal désigne Mr CHAUSSEC Jean-Jacques en tant que délégué titulaire et Mr DELAGE Alain en tant que délégué suppléant.

10 VOIX POUR

2. DÉLIBÉRATION POUR LE REMPLACEMENT DU TRACTEUR COMMUNAL

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que le tracteur TYM acheté en 2011 n'est pas assez performant et qu'il serait souhaitable d'envisager sa vente

En remplacement de ce matériel, la commune s'équipera d'un matériel de voirie adapté au broyage des accotements.

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le devis envoyé par un spécialiste dans le matériel agricole.

Le Conseil Municipal, après avoir étudié le devis de la société SAS ATELIER FERRAND - 18140 Lugny-champagne ACCEPTE le devis présenté pour d'une part l'achat :

- d'un tracteur New Holland TD5.95 95cv DE 2013 pour un montant de 38 400 € TTC,
- d'une épareuse Kuhn 4745M neuve pour un montant de 18 000 € TTC,
- d'une bennette polyvalente Desvoys pour un montant de 1 056 € TTC,
- la reprise de l'ancien matériel pour la somme de 8 400 € T.T.C,

9 VOIX POUR

1 VOIX CONTRE

1 ABSTENTION

D'autre part,

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que pour financer ces achats, il est opportun de souscrire un emprunt sur le budget communal d'un montant de 48 000 euros.

- taux fixe : 0.65 %
- durée : 7 ans
- échéances constantes Annuelles : 7 036.80 €

8 VOIX POUR
2 VOIX CONTRE

3. PRÉSENTATION DE LA RÉUNION DU SIVOM

Mr LABOUREAU, 2^{ème} adjoint présente aux membres du Conseil Municipal les sujets évoqués lors de la réunion du SIVOM, notamment l'état de la voirie le long du Canal qui devient très préoccupant.

4. QUESTIONS DIVERSES

a) Achat d'un bien immobilier sur la commune

Les membres du Conseil Municipal envisagent l'achat d'une maison abandonnée pour répondre au souci du manque d'espace de stockage pour les biens communaux. Une proposition sera prochainement soumise au propriétaire.

b) Biens sans maître

Madame Le Maire rappelle aux élus qu'une procédure a été lancée pour retrouver les propriétaires de maisons abandonnées afin de les inciter à entretenir leurs biens.

Madame Le Maire fait un point sur l'avancée des recherches.

c) Eclairage public

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'incendie récent d'un lampadaire sur la commune, cela conforte les élus dans leur choix de rénover l'éclairage public devenu très vétuste. Les travaux devraient se dérouler dans l'année 2022.

d) Demandes de subventions 2022

Madame le Maire expose les demandes de subventions reçues à ce jour. Le Conseil Municipal attend de recevoir l'ensemble des demandes (date limite de dépôt 31 janvier 2022) afin de se prononcer sur celles-ci.

*Vu par Nous, Maire de la commune de Saint Léger le Petit
pour être affiché le 31 janvier 2022 à la porte de la mairie,
conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du CGCT
A Saint Léger le Petit, le 28 janvier 2022
Le Maire,*

